

VACCINATION

La FEHAP favorable à l'accélération de la vaccination pour les professionnels de santé mais aussi pour les accompagnants et les aidants

Paris, le 2 juillet 2021 – A l'heure la vaccination obligatoire des professionnels de santé est envisagée, la FEHAP rappelle que celle-ci constitue le seul moyen efficace connu pour lutter contre l'épidémie de COVID. Elle considère son accélération indispensable pour contrer l'expansion des variants et protéger la population dans son ensemble.

Aujourd'hui, seuls 57% des professionnels des EHPAD et 64% des professionnels des établissements de santé ont reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID*. Cela constitue un risque pour les professionnels mais aussi pour les personnes qui se rendent dans les établissements, que ce soit dans le cadre de la prise de traitements ou de visite de leurs proches. C'est pourquoi, il apparaît indispensable de généraliser l'effort de vaccination pour tous et plus particulièrement pour les accompagnants et les aidants.

Tout en saluant les efforts menés par le gouvernement pour sensibiliser et déployer massivement l'accès à la vaccination, la FEHAP plaide pour faciliter les conditions d'accès aux centres de vaccination, soit par un accès direct dans les services, soit en permettant l'accès aux centres sur des créneaux spécifiques, des créneaux dédiés sur les temps de travail.

Plus que jamais engagée aux côtés des pouvoirs publics, La FEHAP relance sa campagne de communication **#jemefaisvacciner** à destination de ses adhérents pour informer et inviter les 280 000 professionnels qu'elle représente à se faire vacciner.

Cette campagne de communication vise à :

- Rassurer les professionnels et les inciter à se faire vacciner,
- Encourager la mobilisation des établissements,
- Mettre en avant les valeurs et l'éthique du secteur privé solidaire (se vacciner pour se protéger et protéger les autres).

Contacts presse

Maryse de Wever – Directrice de la communication et des Affaires Publiques – maryse.dewever@fehapa.fr
06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30

Armand Suicmez – Responsable Affaires Publiques – armand.suicmez@fehapa.fr - 01 53 98 95 44



#JeMeFaisVacciner

- Source : Santé publique France

A propos de la FEHAP

La FEHAP, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, rassemble plus de 5 000 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance ... emploient près de 270 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'ESS. Sa souplesse alliant gestion privée et service public place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées. www.fehap.fr

Contacts presse

Maryse de Wever – Directrice de la communication et des Affaires Publiques – maryse.dewever@fehap.fr
06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30

Armand Suicmez – Responsable Affaires Publiques – armand.suicmez@fehap.fr - 01 53 98 95 44